

Paroisse Saint-Eloi  
Institut du Bon Pasteur

# La Feuille Hebdo



Bulletin paroissial hebdomadaire

Du 18 au 25 octobre 2020

## **Le Chapelet : Les 15 promesses de la Sainte Vierge** lors de ses apparitions :

À tous ceux qui réciteront dévotement mon Rosaire, je promets ma protection toute spéciale et de très grandes grâces ; Celui qui persévéra dans la récitation de mon Rosaire recevra quelques grâces signalées ; Le Rosaire sera une armure très puissante contre l'enfer ; il détruira les vices, délivrera du péché, dissipera les hérésies ; Le Rosaire fera fleurir les vertus et les bonnes œuvres et obtiendra aux âmes les miséricordes divines les plus abondantes ; il substituera dans les cœurs l'Amour de Dieu à l'amour du monde, les élevant au désir des biens célestes et éternels ; que d'âmes se sanctifieront par ce moyen ! Celui qui se confie en moi par le Rosaire, ne périra pas ; Celui qui récitera pieusement mon Rosaire, en considérant ses mystères, ne sera pas accablé par le malheur. Pécheur, il se convertira ; juste, il croîtra en grâce et deviendra digne de la Vie éternelle ; Les vrais dévots de mon Rosaire seront aidés à leur mort par les secours du Ciel ; Ceux qui récitent mon Rosaire trouveront pendant leur vie et à leur mort la lumière de Dieu, la plénitude de ses grâces et ils participeront aux mérites des bienheureux ; Je délivrerai très promptement du Purgatoire les âmes dévotes à mon Rosaire ; Les véritables enfants de mon Rosaire jouiront d'une grande gloire dans le Ciel ; Ce que vous demanderez par mon Rosaire, vous l'obtiendrez ; Ceux qui propageront mon Rosaire seront secourus par moi dans toutes leurs nécessités ; J'ai obtenu de mon Fils que tous les confrères du Rosaire aient pour frères, en la vie et à la mort, les saints du Ciel ; Ceux qui récitent fidèlement mon Rosaire sont tous mes fils bien-aimés, les frères et sœurs de Jésus Christ ; La dévotion à mon Rosaire est un grand signe de prédestination.

## **Les bénédictions du Rosaire** d'après le Magistère des Papes :

Les pécheurs obtiennent le pardon ; Les âmes altérées sont rassasiées ; Ceux qui sont liés voient leurs entraves brisées ; Ceux qui pleurent trouvent la joie ; Ceux qui sont tentés trouvent la tranquillité ; Les indigents reçoivent du secours ; Les religieux sont réformés ; Les ignorants sont instruits ; Les vivants triomphent de la décadence ; Les morts sont soulagés par manière de suffrage.

# Vie de paroisse

- Après chaque messe du dimanche, **grande vente de vin** au profit de la Paroisse : un excellent Côte de Blaye 2015, Cuvée spéciale pour la Paroisse Saint-Éloi. Il y a du stock : « tout doit disparaître » !

**VACANCES SCOLAIRES** : les activités, réunions et catéchismes sont suspendus. Reprise le lundi 2 novembre (offices et permanences maintenus).

## DATES À RETENIR :

5 et 12 décembre 2020 : récollections d'Avent pour dames puis pour messieurs à Verdélais

13 et 14 mars 2021 : pèlerinage de Verdélais      8 mai : pèlerinage à Lourdes, 30 mai: professions de foi

Juin 2021 : CONFIRMATIONS (date à venir)

6 juin 2021 : Fête-Dieu, premières communions

13 juin 2021 : kermesse paroissiale



Icône dite *Salus Populi Romani*, peinte par saint Luc et conservée en la Basilique Sainte-Marie-Majeure à Rome.

# La petite histoire de la semaine

« Luc, médecin d'Antioche, instruit, comme ses écrits l'indiquent, dans la langue grecque, fut le disciple de l'apôtre saint Paul, et son compagnon en ses diverses pérégrinations. Il a écrit un Évangile, et c'est de lui que le même Apôtre dit : « Nous avons envoyé avec lui un de nos frères dont on fait l'éloge, à cause de l'Évangile, dans toutes les Églises ; » et aux Colossiens : « Luc, le médecin bien-aimé, vous salue ; » et à Timothée : « Luc est seul avec moi. » Il a aussi laissé un autre livre excellent intitulé : Les Actes des Apôtres, et qui renferme l'histoire de ces temps-là jusqu'à la seconde année du séjour de Paul à Rome, c'est-à-dire la quatrième de Néron : d'où nous inférons que l'ouvrage fut composé dans cette même ville. Aussi regardons-nous les voyages de Paul, de Thècle et toute la fable du Lion baptisé, comme des livres apocryphes. Car est-il possible que, parmi tant d'autres choses, un compagnon de l'Apôtre n'ait oublié que celles-là ? D'ailleurs Tertullien, peu éloigné de ces temps-là, rapporte qu'en Asie, un certain prêtre, qui affectionnait l'Apôtre, ayant été convaincu par saint Jean d'être l'auteur de l'ouvrage et ayant avoué qu'il l'avait fait par affection pour saint Paul, fut déposé précisément pour ce sujet-là. Au sentiment de quelques-uns, toutes les fois que Paul, en ses Épîtres, écrit ces mots : « selon mon Évangile, » c'est de l'Évangile selon saint Luc qu'il entend parler. Et ce n'est pas seulement de l'Apôtre saint Paul, qui n'avait point été avec le Seigneur au temps de sa vie mortelle, mais encore des autres apôtres, que saint Luc recueillit les récits de son Évangile. C'est ce qu'il déclare lui-même au commencement de son livre, en ces termes : « Suivant que ces choses nous ont été transmises par ceux qui, dès le commencement, les ont eux-mêmes vues, et qui ont été les ministres de la parole. » Ainsi donc, il a rédigé son Évangile sur le rapport d'autrui, et les Actes des Apôtres, d'après ce qu'il avait vu lui-même. Il vécut quatre-vingt-quatre ans et ne fut point marié ; on l'ensevelit à Constantinople, ses ossements y ayant été transportés d'Achaïe, avec les reliques de l'apôtre saint André, l'an vingtième de Constantin. »

*Brev. Rom. Matines du 18 octobre*

---

## Paroisse pratique

### Paroisse Saint-Éloi

#### Institut du Bon Pasteur

1, rue Saint-Eloi – Bordeaux

[paroissesainteloiBORDEAUX@gmail.com](mailto:paroissesainteloiBORDEAUX@gmail.com)

[www.saint-eloi.org](http://www.saint-eloi.org)

Facebook : [Paroisse Saint Éloi Bordeaux](#)

### Coordonnées paroissiales

**Abbé Grégory Lutz-Wiest**, curé

**07 86 07 28 00** / [curessainteloi@glw.fr](mailto:curessainteloi@glw.fr)

**Abbé Yvain Cartier**, vicaire

06 52 49 17 67 / [yvaincartier@gmail.com](mailto:yvaincartier@gmail.com)

**Abbé Guillaume Touche**, prêtre résident

06 69 37 07 05 / [guillaumetouche@gmail.com](mailto:guillaumetouche@gmail.com)

### Horaires en semaine

*Du lundi au samedi de 9h00-12h00 / 15h00-19h30*

*Récitation du Rosaire : 9h00-11h00*

*Confessions : 11h00-12h00 / 15h00-18h00*

*Chapelet : 18h00 / Complies : 19h15*

### Permanence des prêtres

**Abbé G. Lutz-Wiest** : De 11h00 à 12h00 les vendredi et samedi. De 15h00 à 18h00 les lundi et mardi.

**Abbé Y. Cartier** : De 11h00 à 12h00 les lundi, et mercredi. De 15h00 à 18h00 les jeudi et samedi.

**Abbé G. Touche** : De 11h00 à 12h00 les mardi et jeudi. De 15h00 à 18h00 les mercredi et vendredi.

# Horaires des offices

Dimanche 18

## **DIMANCHE DES MISSIONS**

**XXème dimanche après la Pentecôte**

*Mémoire de st Luc, évangéliste*

**08h30 : Messe lue (votive pour la propagation de la Foi)**

*Pour tous les Paroissiens*

**10h00 : Grand'messe chantée**

*Dernier jour du Trentain pour Henri-Allain Darniche*

**18h00 : Vêpres et Salut du Très Saint-Sacrement**

**19h00 : Messe lue**

*Éric de B. (+)*

Lundi 19  
**St Pierre d'Alcantara, confesseur**

**07h15 : Messe lue**

*Trentain Maurice Balant*

**18h30 : Messe lue**

*Éric de B. (+)*

Mardi 20  
**St Jean de Kenty, confesseur**

**07h15 : Messe lue**

*Trentain Maurice Balant*

**18h30 : Messe lue**

*Éric de B.*

Mercredi 21  
**St Hilarion, abbé**

*Mémoire de ste Ursule et ses compagnes, vierges et martyres*

**07h15 : Messe lue**

*Trentain Maurice Balant*

**18h30 : Messe lue**

*Vitoria Vieira (+).*

Jeudi 22  
**De la férie**

**07h15 : Messe lue**

*Trentain Maurice Balant*

**18h30 : Messe lue**

*Xavier du Fayet (+)*



Vendredi 23

**St Antoine-Marie Claret, évêque et confesseur**

**07h15 : Messe lue**

*Trentain Maurice Balant*

**18h30 : Messe lue**

*Nicolas de B.*

Samedi 24  
**St Raphaël, archange**

**07h15 : Messe lue**

*Trentain Maurice Balant*

**18h30 : Messe lue**

*Nicolas de B.*

Dimanche 25



**Notre Seigneur Jésus-Christ Roi**

**08h30 : Messe lue**

*Trentain Maurice Balant*

**10h00 : Grand'messe chantée**

*Pour tous les Paroissiens*

**18h00 : Vêpres et Salut du Très Saint-Sacrement**

**19h00 : Messe lue**

*Arnaud de B.*



abstinence de viande obligatoire

**Durant le mois d'octobre, du lundi au samedi à 17h45, office du Rosaire : chapelet récité devant le Très Saint-Sacrement exposé et litanies de la BVM.**